

## SOMMAIRE, suite

- Étant donné la prééminence des activités sectorielles dans la nouvelle version du Plan de promotion du commerce extérieur (PPCE), il devrait être clair que le Ministère, nos organisations partenaires et nos clients voient l'importance de ces activités.
- Le choix des activités, le recrutement des sociétés et la présentation de rapports sur l'activité doivent être considérés comme essentiels à la gestion de l'activité proprement dite.

Les rapports traditionnels sur les activités n'ont pas toujours été utiles pour leur évaluation ou pour la collecte d'IC/RM.
- Étant donné que d'importantes ressources humaines et financières sont consacrées aux foires, missions et conférences, nous devons nous assurer que des mesures de rendement appropriées et des lignes directrices pour les rapports permettent de rentabiliser ces investissements.
- Les circulaires précédentes ont expliqué la nécessité de mettre davantage l'accent sur la collecte et la diffusion d'informations commerciales et de renseignements sur les marchés (IC/RM) et ont fourni des lignes directrices pour la présentation de rapports sur les débouchés.